

DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
D'APT

MAIRIE
DE
CADENET
84160 Cadenet

Téléphone 04 90 68 13 26
Mail : accueil@mairie-cadenet.fr

Délibération du Conseil Municipal de la Commune de CADENET

N° 72/2024

Mis en ligne le

Session du 23 septembre 2024

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE ET LE 23 SEPTEMBRE
le Conseil Municipal de la Commune de CADENET s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de septembre sous la
présidence de M. Jean Marc BRABANT

Date de la convocation : 16 septembre 2024

Étaient présents : Mmes et Mrs : BRABANT, GAUDELET-SANHADJI, LORIEDO, DUVAL,
RAOUX-JACQUEME, MANGANARO, BOISGARD BOUCHER, BOY-COURROUX, DE
LAURENS DE LACENNE, JAUMARY, BERGE, JAUBERT, GRANGE, ALBERTINI,
LAVOREL, LEROY, SCHOFFIT, RIPERT, SEVE, DEBIT, CAUSSARIEU, MARTIN,
SLAVICEK, VEVE, MICHAUX,

Secrétaire de séance : Mme GRANGE Valérie

Absents :

Absents excusés: Mmes BASTIE, KHALIZOFF

Procurations :

Mme BASTIE	a donné procuration à	M. BRABANT
Mme KHALIZOFF	a donné procuration à	Mme MICHAUX

TRANSFERT DE DROIT D'OCCUPATION DE L'ANTENNE RELAIS OPERATEUR FREE MOBILE

Vu l'article L2121-29 et suivants du code général des collectivités territoriales, relatifs aux attributions du Conseil Municipal,

Vu les articles L2122-1 et suivants du code de la propriété des personnes publiques, relatifs aux règles d'occupation du domaine public,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°60/2021 du 08/10/2021 et la convention d'occupation du domaine public conclue avec l'opérateur FREE mobile le 01/08/2022,

Considérant la demande de l'opérateur FREE de transférer les droits d'occupation dans le cadre d'une réorganisation de son parc radioélectrique, vers le gestionnaire d'exploitation ON TOWER France,

Considérant que la destination des installations reste inchangée,



Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune avait signé une convention d'occupation du domaine public en vue de l'implantation d'une antenne-relais avec l'opérateur FREE Mobile, sur le site du stade municipal, à compter du 01/08/2022 et pour une durée de 12 ans.

Dans le cadre d'une réorganisation de son activité, FREE MOBILE souhaite céder l'activité de gestion et d'exploitation de son parc de stations radioélectriques à la société ON TOWER France, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro SIREN 834 309 676, sise 58 avenue Emile Zola, Immeuble Ardeko, 92100 BOULOGNE BILLANCOURT.

FREE MOBILE restera l'occupant du site concerné, l'exploitant ayant la responsabilité de la bonne exécution des obligations liées à la convention, et du paiement de la redevance correspondante.

Il est rappelé que la redevance est fixée à 7 000 euros par an révisable chaque année au taux de 2 %.

Les conditions de la convention signée restant inchangées.

Vu le courrier de FREE Mobile concernant le transfert de droits d'occupation à ON TOWER France

Après avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à la majorité absolue (1 contre),

- Autorise le transfert de droits d'occupation de FREE MOBILE à ON TOWER France.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférents.

Le Maire
Jean-Marc BRABANT



La Secrétaire de séance
Valérie GRANGE

Commune de Cadenet

16 cours Voltaire

84160 CADENET

Paris, le 03/05/2024

Objet : Transfert de droits d'occupation

N/Ref. : FM/2109/BX/ Commune de Cadenet/84026_002_05

Adresse du Site : Stade Municipal – 40 rue Emile Ducarre - 84160 CADENET

Madame, Monsieur,

Par Convention en date du 01/08/2022 vous avez autorisé la société Free Mobile à occuper un ou des emplacements situés sur votre domaine public pour y implanter et y exploiter des équipements de radiotéléphonie mobile.

Free Mobile a réorganisé son parc de stations radioélectriques et a transféré l'activité de gestion et d'exploitation de ses sites à la société On Tower France.

Dans ce cadre, nous souhaitons donc céder les équipements d'infrastructure passive présents (i.e. hors antennes et modules techniques) à la société On Tower France, et, dans la mesure où cette opération va se traduire par un changement dans la personne du titulaire de la convention nous vous sollicitons aux fins d'obtenir l'autorisation de transférer les droits et obligations attachés à la convention de la société Free Mobile à la société On Tower France.

Pour votre parfaite information, la société On Tower France est une société constituée sous forme de SAS qui est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 834 309 676, au capital de 381 383 661,84 euros, dont le siège se situe 58 avenue Emile Zola, Immeuble Ardeko, 92100 Boulogne-Billancourt.

Nous attirons, par ailleurs, votre attention sur les éléments suivants :

Le transfert, une fois autorisé par vos soins, interviendra dès que vous en recevrez la notification.

A compter du transfert, On Tower France sera subrogée dans les droits que la société Free Mobile tient de la convention et demeurera seule responsable de la bonne exécution des obligations qu'elle comporte et notamment celle de n'accueillir sur le site que des équipements nécessaires à l'exploitation d'un réseau de communication électronique, étant entendu que la société Free Mobile continuera à occuper les sites transférés (antennes et modules techniques) ;

La société ON TOWER FRANCE sera seule responsable du paiement des sommes dues à titre de redevance ou de loyer pour la période concernée, les redevances versées au titre de l'échéance en cours par Free Mobile restant acquises au Contractant ;

Page 1 sur 2

La société On Tower France présentant, par ailleurs, toutes les garanties techniques et financières lui permettant d'assurer la bonne exécution de la convention, *nous vous remercions de bien vouloir autoriser le transfert sollicité en nous retournant 1 des deux exemplaires des présentes, dans les 15 jours de leur réception, revêtues de votre signature précédée de la mention « Bon pour Accord », à l'adresse suivante :*

Free Mobile
Service Patrimoine
16 rue de la Ville l'Évêque
75008 PARIS

Pour toute correspondance ou demande de complément d'information, nous vous remercions de bien vouloir vous rapprocher de la personne en charge de votre dossier : dlefloch@free-mobile.fr

A noter également que les coordonnées de contact du indiquées dans la convention transférée y compris pour toute demande de coupure d'émission des équipements techniques de téléphonie mobile sont annulées et remplacées par les adresses suivantes :

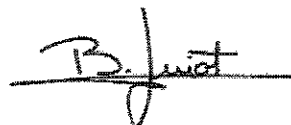
- toute facture dématérialisée : facture.bailleur@cellnextelecom.fr
- toute autre correspondance : support.bailleur@cellnextelecom.fr

Nous nous tenons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Pour la société Free Mobile



Pour la société On Tower France



Pour le Contractant
« Bon pour accord »
SIGNATURE